Envoyé en préfecture le 13/08/2026
Reçu en préfecture le 13/08/2026
Publié le
ID : 029-212901136-20260616-DEL202601CCAS-DE

EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de LANMEUR (Finistère)

Séance du 16 juin 2026 à 18 h 00

L'an deux mille vingt-six, le seize juin, à dix-huit heures, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance sous la présidence de Monsieur DENIS Yvon, président du CCAS de Lanmeur.

Etaient présents : Monsieur DENIS Yvon, Madame QUÉNÉA Anne, Madame GIROT Patricia, Madame GOURVIL Sylvie, Madame HAMON Marie-Christine, Madame KERGOAT Laura, Madame LE COZ Gaëlle, Monsieur METTHEY Jean-Paul, Monsieur MORIAMEZ Christian, Monsieur SINI Romain, Madame RANOU Catherine.

DELIBERATION 2026-001 : APPROBATION DU RÈGLEMENT INTERIEUR DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale,

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Considérant qu'il convient de doter le Centre communal d'action sociale d'un règlement intérieur fixant les règles de fonctionnement du Conseil d'administration ainsi que les modalités d'attribution des aides facultatives ;

Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité :

- **d'approuver** le règlement intérieur du Centre communal d'action sociale, annexé à la présente délibération ;
- **de préciser** que ce règlement entrera en vigueur à compter de son adoption par le Conseil d'administration.

Le Président,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE LANMEUR (Finistère)